

CIRCUIT D'INSCRIPTION AUX COURS DU SERVICE COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE

- FINANCEMENT EMPLOYEUR -

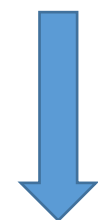
Tout contrat de formation doit être signé au plus tard 15 jours avant le début des cours

Je me rends sur [le site de la Formation Continue](#)

J'ai choisi ma formule
et connais mon niveau

NON

OUI



Je transmets la raison sociale de mon employeur ainsi que le contact RH s'occupant de mon dossier au coordinateur de formation 4 à 6 semaines minimum avant le début des cours



Une fois le devis signé, je le renvoie au coordinateur de formation au plus tard 3 semaines avant le début des cours. Ce dernier édite une convention de formation. Je la transmets à mon employeur



Une fois signée par mon employeur et moi-même, je renvoie la convention au coordinateur 15 jours avant le début des cours



Mon dossier d'inscription est désormais **complet**.
Je reçois :

- Mon attestation d'inscription
- Ma convocation ou le lien d'accès au cours en FOAD quelques jours avant le début des cours

Pour toute question administrative,
je contacte mon coordinateur de référence

J'effectue un test de niveau en ligne
<http://www.inalco.fr/formations/formation-continue/langues>